

Pas de réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le
Mardi 06/11/2018
Périodique 1.600
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : luc.looze.rgcc@gmail.com

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du
RGCC LE Mardi 13/11/2018 à 18h00 (si
besoin, voir convocation(s))

CONVOCAION REUNION DU MARDI
13/11/2018 au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville à
Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE
(PF) = Présence FACULTATIVE
Néant

SUSPENSIONS

3 avertissements en championnat : suspendu(s)
pour 1 journée effective de championnat au sein
du RGCC à partir du : 17/11/2018

OVALI Ahmed 02 /12/91 JS MARCHIENNE
LERMOYEUX Frédéric 08/08/85 FC FONTAINE
MOORE Michael 01/11/78 CS ACOZ

Exclusion 2 avertissements en championnat :
suspendu(s) pour 1 journée effective de
championnat au sein du RGCC à partir du :
17/11/2018

Néant

AMENDES ET FRAIS DIVERS :
Réunion du 06/11/2018 et matchs du
03/11/2018

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non
rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non
communiqués ou retards :

3.ECOLE CHAMPIONS	1X3 €
11.PHENIXM/S/M	2X3 €
12.FC CHARLEROI	
F.A.N.R.ou Retard 2°inf	1x20 €
16.CS ACOZ	1X3 €
17.FC FONTAINE	1X3 €
27.C.st.P MUPPETS	
FORFAIT 2° inf	1x35 €
36.JS MARCHIENNE	2X3 €
49.ACC BUFFALO	
F.A.N.R. ou Retard 1° inf	1x10 €
R.N.C.ou Retard 3°inf	1x40 €
68.TRABZONSPOR	1X3 €
71.SPORT AMITIE FP	1X3 €

RAPPEL MODIFICATIONS

Pour un changement d'heure ou un
changement de terrain le dernier délai :
le mardi précédent la rencontre avant
10 heures

Pour un forfait : **au plus tard le vendredi**
précédent la rencontre avant 10 heures

Passer ces délais aucune modifications ne
sera acceptée

N'oubliez pas que le site www.rgccf.be est
la seule référence pour toutes les
Indications concernant tout ce que vous
devez savoir en plus du périodique En cas
de retard de la poste consulter le Site pour
les convocations.

Le résultat des rencontres doit être
communiqué au 0475/638579 de **17h30 à**
18h30 (sauf avis contraire au périodique)
Pour les matchs qui se jouent à **17h00** le
résultat doit être communiqué avant **18h45**

Seul l'original de la feuille d'arbitre doit
obligatoirement être envoyée chez
Monsieur LOOZE au plus tard le mardi
avant 13 heures En cas de non-respect de
ce qui Précède une amende administrative
sera infligée